

CHIFFRES

CLÉS

DU LIVRE

EN ÎLE-DE-FRANCE

DONNÉES
2008 /
2014

6,2 milliards d'euros
Chiffre d'affaires de la filière livre
en Île-de-France

37 % du CA national
livre et 28 % des emplois nationaux livre

6 emplois sur 1000
en Île-de-France sont des emplois
« livre »

1 700 commerces
de livres dont 33 % de librairies
et 23 % de librairies-papeteries
et/ou presse

1 000 maisons d'édition
dont 70 % sont des maisons indépendantes

1 100 bibliothèques
territoriales, universitaires, Bibliothèques
pour tous

Près de 200
manifestations littéraires
dont 50 lieux permanents du livre

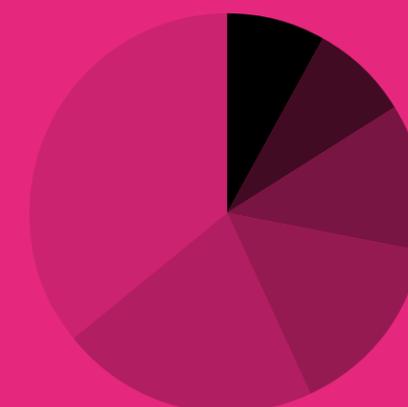
31 maisons d'écrivains

Plus de 2 400
écrivains, auteurs de bandes dessinées,
traducteurs, illustrateurs, dramaturges

LE LIVRE EN ÎLE-DE-FRANCE 2008-2014

CHIFFRES CLÉS : REPÈRES

Le prix du livre :
qui perçoit combien ?



■ Auteur	8%
■ Diffusion	8%
■ Distribution	12%
■ Fabrication	15%
■ Édition	21%
■ Point de vente	36%

Il s'agit de moyennes observées pour un ouvrage de littérature contemporaine, commercialisé selon un schéma classique de diffusion. Ces moyennes et cette répartition varient cependant selon la catégorie éditoriale, le format de l'ouvrage, les modalités de diffusion et de distribution du livre.

MCC/DLL, in Hervé Gaymard, *Situation du livre. Évaluation de la loi relative au prix du livre et questions prospectives*, 2009

Mars 2015

le MOTif

Marie-Christine Roux,
responsable des études

6, Villa Marcel Lods
75019 Paris
01 53 38 60 61
contact@lemotif.fr

www.lemotif.fr

le MOTif
Observatoire du livre
et de l'écrit

îledeFrance

Toutes les études du MOTif, synthèses
et intégrales sont disponibles en ligne :
www.lemotif.fr rubrique « Études et données »

Le livre est une richesse et l'écrit est un vecteur de liberté. C'est cette conviction qui fonde l'engagement de la Région Île-de-France.

Le livre, c'est d'abord un secteur d'activité économique particulièrement dynamique, qui s'adapte sans cesse. Les savoir-faire, l'expertise, la compétence sont des solides atouts pour notre Région. Auteurs, éditeurs, illustrateurs, correcteurs, traducteurs, libraires, bibliothécaires, nombreux sont les métiers du livre. À chaque étape, la Région Île-de-France est présente.

Par son programme de résidences, par ses différentes aides – aux projets exceptionnels ou aux revues – par ses aides aux manifestations littéraires ou son souci de développer le goût de la lecture et de l'écriture chez les lycéens, l'Île-de-France déploie son énergie en faveur du livre et de l'écrit.

Il y a un sens profond à cette action.

Notre conviction est que le livre est un atout pour le développement de la diversité culturelle. C'est un vecteur d'émancipation intellectuelle et sociale. Notre Région est un carrefour et une porte ouverte sur le monde. Ses auteurs sont souvent mondialement connus. Son savoir-faire éditorial est internationalement reconnu. Même l'atmosphère de nos librairies contribue à rendre notre région attractive. Le livre est un atout, il est une chance.

Notre présence annuelle au Salon du Livre de Paris témoigne de notre ferme et constante volonté en faveur de ce secteur. Le MOTif, organisme associé de la Région, contribue à anticiper les enjeux du livre et de l'écrit et donne à la Région les outils pour se projeter dans l'avenir. Notre tâche collective est d'aider ce secteur pourvoyeur d'emplois et porteur de richesses intellectuelles et culturelles à exister pleinement.

Julien Dray

*Vice-président de la Région Île-de-France
chargé de la culture*

Le MOTif, observatoire du livre et de l'écrit en Île-de-France, porte auprès de la Région une expertise et un discours de vérité sur l'ensemble de la chaîne du livre et des profondes mutations rencontrées par les professionnels.

Mise en place en 2006, la politique du livre du Conseil régional d'Île-de-France n'a cessé d'évoluer depuis pour atteindre un point d'acmé en 2008 avec la création du MOTif.

L'objectif de notre organisme associé demeure la représentation et la valorisation des professionnels du livre ainsi que le conseil aux élus et aux services administratifs de la collectivité régionale. En cela, ce positionnement fait de la structure un pont entre l'écosystème du livre et la Région et donne des outils nécessaires pour se projeter dans l'avenir.

Par des services adaptés, le MOTif soutient concrètement la filière du livre, par exemple avec son accompagnement de professionnels à des salons littéraires. En facilitant la présence d'éditeurs indépendants et d'auteurs dans ces manifestations, le MOTif participe à la diffusion de la production éditoriale du territoire francilien. Notre présence à ce rendez-vous national du secteur qu'est le Salon du Livre de Paris s'inscrit dans la même logique.

Parallèlement, le MOTif fournit des études et des enquêtes utiles à la connaissance du secteur. Ce sont aussi des outils qui doivent aider la filière à anticiper et se préparer aux mutations sociales, économiques et technologiques à l'œuvre. Les « Chiffres clés du livre en Île-de-France » compilent ainsi nos diverses études.

Ces dernières sont réalisées avec des partenaires professionnels, des laboratoires de recherche ou des organismes associés de la Région. De plus le comité scientifique du MOTif créé en 2013, contribue à l'élaboration du programme d'études. Ce comité a pour principale mission de réfléchir aux bouleversements de ce secteur stratégique, qui touchent autant aux enjeux de démocratisation de l'accès aux savoirs, qu'à des problématiques d'économie et d'emploi.

Ce présent document rassemble le savoir-faire du MOTif et met en lumière de la manière la plus précise possible une sélection des données collectées sur l'écosystème du livre. Les « Chiffres clés du livre en Île-de-France » met en évidence la position centrale de l'espace francilien pour la chaîne du livre.

Par ses différentes actions pour la chaîne du livre, le MOTif tend à s'affirmer comme un acteur incontournable au service de l'ensemble de la filière.

Serge Guérin

*Conseiller régional d'Île-de-France,
Président du MOTif*

Philippe-Louis Coudray

Directeur du MOTif

Les chiffres clés : repères

Le prix du livre : qui perçoit combien ?

Éditoriaux

Julien Dray

Serge Guérin et Philippe-Louis Coudray

LA LIBRAIRIE

Les circuits de vente du livre

La place de la librairie

Vente en ligne et plates-formes de vente

L'ÉDITION

Portrait

Le catalogue des éditeurs franciliens

Des circuits professionnalisés

La « petite » édition indépendante

L'édition de livres numériques : les pure players franciliens

POIDS ÉCONOMIQUE ET EMPLOIS

Les indicateurs généraux

La librairie et les libraires : acteurs majeurs de la commercialisation du livre mais...

Polarisation des établissements de l'édition en Île-de-France

L'imprimerie et la reliure implantées en grande couronne

LES MÉDIATHÈQUES

Démographie

Les jours et horaires d'ouverture

Quelques chiffres sur l'offre numérique en bibliothèque

LES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

À grands traits

Bénévoles nombreux et budgets modérés

LES AUTEURS

LES LECTEURS

LIENS UTILES

LE MOTif

LA LIBRAIRIE

Comme l'ont mis en avant les promoteurs de la loi du 10 août 1981, instaurant le système du prix unique du livre, la librairie est un important vecteur de la diversité éditoriale.

On reconnaît aux libraires indépendants leur capacité à valoriser l'offre d'un large spectre d'éditeurs, mais également leur participation au développement de la lecture par leurs actions d'animation et plus largement à la vitalité économique d'un quartier et à la diversité des commerces.

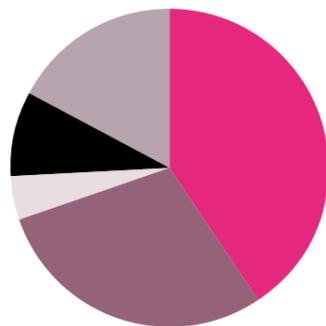
Le volontarisme des pouvoirs publics dans l'installation d'équipements culturels, intervenant en premier lieu dans la construction et/ou la rénovation des établissements de lecture publique, crée un climat favorable au développement de la librairie car ces deux types d'accès au livre sont susceptibles d'interagir.

1700
commerces de livres neufs
recensés en Île-de-France

Les circuits de vente du livre

En 2013, l'acte d'achat de livres est réalisé pour 22% en librairie, 22% dans les grandes surfaces spécialisées, 19,5% dans les grandes surfaces alimentaires et multispécialisées, 18% sur internet et 14,5% par la vente par correspondance.

Répartition des types de points de vente sur le territoire francilien



Librairies	41%
Librairies-papeteries et/ou presse	29%
Grandes surfaces spécialisées « culture » (GSS)	4%
Grandes surfaces multispécialisées (GMS)	9%
Grandes surfaces alimentaires (GSA)	17%

40% des points de vente sont situés à Paris, 52% dans l'agglomération parisienne* et 8% sur le reste du territoire francilien.

60% des communes de l'agglomération parisienne disposent d'au moins 1 point de vente de livres.

*Territoire défini par l'ensemble des communes présentant une zone de bâti continu, c'est-à-dire sans coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions.

La place de la librairie

Bien qu'étant un commerce à la rentabilité relativement faible (0,6% du chiffre d'affaires en 2011), et malgré la pression immobilière, l'augmentation des loyers, la faiblesse des marges ou encore le poids des salaires, la librairie reste très vivante.

50% des librairies sont implantées à Paris. Cette « domination » s'explique par la démographie parisienne, le niveau des revenus et la place historique de la librairie, notamment dans le Quartier latin.

Lorsqu'on s'éloigne de la capitale, l'accessibilité à la librairie diminue : la moitié des communes de l'agglomération (48%) ne disposent pas de librairie sur leur territoire. Ces communes sans librairie sont toutefois trois fois moins peuplées que les autres (1,8 million d'habitants contre 6,4 millions).

Nombre de librairies et librairies-papeteries et/ou presse (LP/LPP) par taille de commune

Taille des communes	Nombre de communes	Total habitants**	Nombre de librairies/LP/LPP	Nombre d'habitants par librairie/LP/LPP
Plus 100 000 habitants	14*	2 174 937	248	8 770
Entre 50 000 et 100 000 habitants	38	2 493 141	228	10 935
Entre 49 999 et 20 000 habitants	127	3 806 215	290	13 125
Entre 19 999 et 10 000 habitants	87	1 300 949	109	11 935
Moins de 10 000 habitants	1 034	1 884 018	90	20 934
Total	1 300	11 659 260	965	12 082

* Comprend 10 arrondissements parisiens

** Insee, recensement de la population 2008

Le dynamisme de la librairie s'illustre aussi par la mutualisation et la mise en réseau des établissements. Ainsi, 4 associations ou regroupements de librairies se sont créés ces dernières années.

Une première association, Libr'est, née en 2008, regroupe 7 librairies de l'Est parisien. En 2013 se sont formées Librairies 93 (11 librairies de Seine-Saint-Denis), Libraires en Seine (12 librairies de l'Ouest parisien) et l'association Paris Librairies, à laquelle adhèrent aujourd'hui 92 librairies parisiennes.

Adélie, toute dernière association de librairies franciliennes née en 2014 en Essonne, regroupe 8 librairies (7 du département et 1 limitrophe).

Par la création en 2008 du label LIR, Librairies Indépendantes de Référence (et du label LR, Librairies de Référence en 2011), l'État soutient les librairies « qui réalisent une activité principale de vente de livres neufs au détail, disposent de locaux ouverts à tout public, et proposent un service de qualité reposant notamment sur une offre diversifiée de titres, la présence d'un personnel affecté à la vente de livres en nombre suffisant et des actions régulières d'animation culturelle. » (Article 1464 I du Code général des impôts). Ce label permet aux librairies de bénéficier en particulier de l'exonération de la CET (contribution économique des entreprises), sous réserve d'une délibération des collectivités territoriales.

En 2014, 125 librairies franciliennes sont labellisées LIR par le ministère de la Culture et de la Communication, sur un total de 516 en France, soit un quart des librairies labellisées.

Vente en ligne

et plates-formes de vente

Deux réseaux de librairies « physiques » franciliens ont imaginé deux grands sites de vente en ligne : parislivrairies.fr et placedeslibraires.fr proposent 1 500 000 volumes à l'achat en ligne. librest.com et lalibrairie.com offrent eux plus de 800 000 titres dont 300 000 disponibles sous 24 à 48h.

Par ailleurs, des plates-formes de vente de livres numériques ont vu le jour ces dernières années. L'analyse menée par le médialab en 2012 montre que plus de la moitié des 16 plates-formes accessibles depuis le web sont implantées en Île-de-France. Ces plates-formes reprennent toutes les fonctionnalités indispensables à la vente en ligne et intègrent les conventions de l'e-commerce.

Au-delà de ce socle commun, deux modèles émergent avec des fonctionnalités spécifiques destinées à la figure de l'utilisateur « lecteur » (gestionnaire de bibliothèque en ligne, production et partage d'avis...) et à celle de l'utilisateur « internaute » (intégration de flux d'actualité, liens avec les blogs et comptes des réseaux sociaux animés par les libraires...). Malgré cela, la relation personnalisée au libraire semble encore difficile à traduire sur le web.

50% au moins des librairies disposent d'un site internet.

Sources

Quelle place pour la librairie sur le territoire francilien?, 2011, le MOTIF - IAU.
Pratiques de lecture et d'achat de livres numériques, 2013, le MOTIF - Sciences Po médialab.
Le Secteur du livre : chiffres clés 2012-2013, MCC-SLL.

L'ÉDITION

On le sait, l'activité éditoriale française est concentrée en Île-de-France et a fortiori à Paris. La région assure les 2/3 du chiffre d'affaires national de l'édition, emploie la grande majorité des effectifs salariés et héberge les grands groupes.

Une myriade de petits éditeurs est présente sur le territoire francilien, celle-ci participe à la diversité éditoriale produite. Elle pourrait même être considérée comme le laboratoire de l'innovation de l'édition. Les 950 revues culturelles dénombrées en Île-de-France illustrent également ce foisonnement.

1 000 maisons d'édition sont implantées en Île-de-France.

Portrait

57% des établissements français de l'édition sont implantés en Île-de-France. 70% des maisons d'édition sont indépendantes. 24 groupes sont installés dans la région.

La localisation des établissements se concentre à Paris et 80% des maisons franciliennes y ont leur siège social, dont 18% dans le VI^e arrondissement, 9% dans le V^e, 7% dans le XIII^e comme dans le XIV^e. On peut toutefois noter que l'édition est relativement présente dans les XI^e et XX^e arrondissements.

Un phénomène de déconcentration semblerait toutefois se dessiner, avec l'implantation en petite couronne de quelques grands groupes notamment dans les Hauts-de-Seine (8% des maisons franciliennes). Vient ensuite la Seine-Saint-Denis avec 3% des maisons d'édition.

Sur le plan de la structure juridique, on compte une majorité de structures commerciales.

En ce sens, les maisons d'édition franciliennes ne se distinguent pas de la norme : 56% des maisons d'édition sont en SARL.

8,5% des maisons ont un statut associatif, contre 18% à l'échelle nationale. Ces structures

ont en majorité un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €.

Les chiffres d'affaires des maisons se répartissent sur une large échelle, allant d'un minimum de 139 € à un maximum de 140,5 millions €, la médiane se situant autour de 700 000 €.

Le catalogue des éditeurs franciliens

84% des éditeurs franciliens sont spécialisés dans un ou deux segments éditoriaux, 16% sont généralistes (ils publient des livres classés dans trois segments éditoriaux ou plus).

Tous éditeurs confondus, 5 segments éditoriaux représentent 72% des catalogues franciliens : la littérature (23,5%), les arts et les beaux livres (14,5%), les essais, documents et livres d'actualité (13%), les sciences humaines et sociales (10,8%), les ouvrages de loisirs, tourisme ou vie pratique (10,6%).

Parmi les éditeurs « spécialisés », la littérature reste le segment privilégié (15,3% d'entre eux en publient).

En additionnant la production de chaque maison, on comptait en 2009 quelques 515 000 ouvrages au catalogue, disponibles ou épuisés. En 2014, cette production pourrait être estimée entre 620 000 et 650 000 ouvrages.

La médiane du nombre de titres au catalogue se situe à 106 titres (1% des éditeurs en compte plus de 10 000).

La production annuelle s'échelonne de 1 à 2 000 titres par an pour une moyenne de 50 titres par an (1 par semaine). Mais étant donné le nombre de « micro »/petits éditeurs (cf tableau ci-dessous), la médiane annuelle s'établit elle, à 15 titres par an.

Des circuits professionnalisés

30% des éditeurs franciliens sont auto-diffusés. Les 70% restants délèguent leur diffusion à environ 120 sociétés, des plus grandes aux plus confidentielles. 11 diffuseurs assurent 57% de la diffusion.

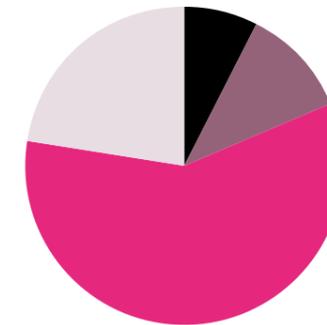
Les éditeurs sont 25% à être auto-distribués. Il est en effet plus facile de trouver un distributeur qu'un diffuseur, en raison de la nature même

de ces 2 activités. 10 distributeurs assurent 75% de la distribution, ce qui révèle une concentration plus forte dans ce domaine.

La « petite » édition indépendante

En Île-de-France, elle représente environ 660 maisons (micro et petites).

Date de création



Avant 1974	7%
De 1974 à 1988	11%
De 1989 à 2005	59%
De 2006 à 2010	23%

Les petits et micro-éditeurs sont relativement jeunes. 60% d'entre eux (environ 400) sont nés entre 1989 et 2005.

Pour la majorité d'entre eux, ils réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €, provenant en moyenne pour 68% des ventes en librairies et pour 32% de la vente directe (salons, sites internet...).

Pour 50% d'entre eux, le tirage moyen de la 1^{ère} édition d'un ouvrage est inférieur à 2 000 exemplaires.

Lorsqu'ils en ont connaissance (les 3/4 des éditeurs), ils déclarent être présents en bibliothèque, pour 65% d'entre eux.

50% des petits et micro-éditeurs participent à des salons.

L'édition de livres numériques : les pure players franciliens

Dans le cadre de l'étude *Pratiques d'éditeurs : 50 nuances de numérique*, menée en 2014 par

le MOTif et le Labo de l'édition, 107 pure players (éditeurs nativement numériques) ont été interrogés dont 54 franciliens. 28 de ces derniers ont répondu à l'enquête.

Parmi ces 28, 15 ont été créés par un professionnel issu de l'édition papier ou des métiers du livre (54%). Ils éditent majoritairement de la littérature et des ouvrages pour la jeunesse, plus sous la forme de livres enrichis que pour l'ensemble des pure players répondants de l'étude.

Les contenus sont des créations nativement numériques (digital first) à 96%.

Le chiffre d'affaires déclaré par quelques pure players franciliens est encore assez bas (inférieur à 50 000 € pour la moitié d'entre eux).

Définitions

Établissement

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. (www.insee.fr)

Maison d'édition indépendante

Est considérée comme telle si elle n'appartient à aucun groupe (un groupe est un ensemble de filiales, dont le capital est détenu, directement ou indirectement, à plus de 50% par la même personne juridique).

Médiane

Valeur en dessous de laquelle se situent 50% des valeurs considérées. C'est de manière équivalente la valeur au-dessus de laquelle se situent 50% des valeurs. Par exemple : Le chiffre d'affaires médian des maisons se situe autour de 700 000 €. 50% des maisons d'édition réalisent un CA < 700 000 €, les 50% autres un CA > 700 000 €.

Diffusion

Représentation commerciale et promotion des éditeurs auprès des réseaux de vente.

Distribution

Flux physiques et facturation.

Sources

Éditeurs d'Île-de-France, 2011, le MOTif.

Pratiques d'éditeurs : 50 nuances de numérique, 2014, le MOTif - Labo de l'édition.

Les éditeurs franciliens : de grands écarts

	Répartition	Indépendance	Statut majoritaire	Chiffre d'affaires	Effectif moyen (nombre de salariés)	Production annuelle moyenne	Moyenne du nombre de titres au catalogue	Diffusion distribution
Les grandes maisons	14%	non	SA ou SAS	> 5 millions €	76	197	3676	par un système industriel
Les éditeurs de taille moyenne	19%	1/3 appartenant à un groupe	SAS, SARL ou SA	entre 1 et 5 millions €	9,36	55	764	diffusés-distribués à 80%
Les petits éditeurs	36%	oui	73% en SARL	entre 100 000 et 1 million €	3,35	21	218	diffusés-distribués à 70%
Les micro-éditeurs	30,50%	oui	73% en SARL et 13% en association	< 100 000 €	1,36	7	44	auto-diffusés à 52%

POIDS ÉCONOMIQUE ET EMPLOIS

Note : Les informations fournies ci-dessous sont produites en référence à la nomenclature d'activités française (code NAF) qui permet la codification de l'activité principale exercée dans l'entreprise ou l'association (ici 4761Z pour la librairie, 5811Z l'édition, 1812Z l'imprimerie, 1814Z la reliure). C'est pourquoi le lecteur « averti » pourrait y déceler des différences avec des chiffres dont il pourrait avoir connaissance, mais issus d'autres sources.

Le livre en Île-de-France est une source importante d'emplois. Rassemblant pas moins de 31 200 emplois dans les quatre sous-secteurs que sont l'édition, l'imprimerie, la reliure et la librairie, le territoire francilien demeure la première région de France en terme d'emploi dans ce secteur, notamment dans celui de l'édition.

En élargissant le périmètre à d'autres activités telle que le pré-press, le nombre atteint 55 700 emplois.

Face aux profondes mutations que connaît le secteur, il est amené à une réorganisation de son tissu productif (effet de concentration dans l'édition, adaptation aux technologies numériques dans l'imprimerie...).

31 200
emplois « livre »
(librairie, édition, imprimerie, reliure)

Le total de 31 200 emplois correspond à une évaluation a minima du secteur du livre issue de la nomenclature d'activités disponible. Et en dehors du secteur du livre, 77 000 personnes exercent une profession du livre (exemple : maquettiste dans une agence de communication).

Les indicateurs généraux

1/3 des établissements du livre sont implantés en Île-de-France (ce secteur est mieux représenté dans la région que l'ensemble des secteurs d'activité, l'Île-de-France compte 20% des établissements tous secteurs confondus.) 98% des entreprises franciliennes du livre sont de type mono ou quasi « monorégionales » (80% de leurs effectifs ou plus travaillant en Île-de-France).

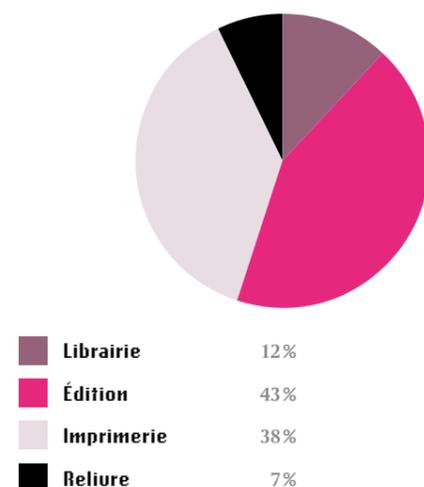
Ces établissements sont majoritairement de très petite taille : 33% emploient de 1 à 9 salariés et 60% aucun.

Les phénomènes de concentration touchent la filière du livre, l'édition en particulier où la taille moyenne des établissements passe de 132 à 144 salariés entre 2004 et 2009. Ainsi ces établissements de plus de 100 salariés représentent en 2009 35% des emplois franciliens du livre, contre 33% en 2004.

En 2009, la masse salariale totale versée par les établissements franciliens du livre s'élevait à 945 millions d'euros, ce qui représente 0,48% de la masse salariale versée par l'ensemble des secteurs en Île-de-France.

50% des rémunérations sont versées par des établissements parisiens, 23% en petite couronne et 27% en grande couronne.

Répartition des emplois du livre par sous-secteur



Entre 2004 et 2009, le nombre d'emplois salariés du livre a diminué de 22% en Île-de-France (sur le reste du territoire national, la baisse est de 17% sur la même période).

L'emploi indépendant est une des caractéristiques du secteur : les indépendants représentent 14% des emplois de la filière, ils sont 8% tous secteurs confondus en Île-de-France. Ces actifs indépendants du secteur du livre travaillent pour 57% d'entre eux dans leur commune de résidence, alors que ce n'est le cas que pour 29% des salariés.

La librairie et les libraires : acteurs majeurs de la commercialisation du livre mais...

27% des librairies françaises sont situées sur le territoire francilien.

Elles sont 98% à employer moins de 20 salariés et parmi elles près de la moitié sont des établissements sans salarié.

Les emplois franciliens du livre (salariés et non salariés), en %

Part de...	Tous secteurs	Secteur du livre	Librairie	Édition	Imprimerie	Reliure
Femmes	48	47	55	63	38	41
Moins de 30 ans	23	18	28	20	13	16
50 ans et plus	24	28	25	26	30	29
Bac+2 et plus	16	43	48	67	21	11
Peu ou pas diplômés	20	21	15	10	31	45
Indépendants	8	14	16	18	10	8
Salariés	92	86	84	82	90	92
CDI	80	78	74	71	85	88
Temps complet	86	87	82	82	94	93
Cadres	27	27	7	46	15	6
Ouvriers	14	26	5	7	46	69
Salaires horaires net (en euros)	15,6	16	10,7	19	15,4	11,8

Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire au lieu de travail

Entre 2004 et 2009, la taille moyenne des librairies franciliennes est passée de 3,4 salariés à 2,9.

Les emplois fournis par la librairie représentent 12% des emplois du secteur. 74% sont des CDI (80% dans l'ensemble des secteurs franciliens), les « vendeurs de biens culturels » sont des femmes à 61%, le salaire horaire net moyen des libraires s'élève en 2009 à 10,70 € (celui de la filière est à 16 €), les cadres sont 7% alors qu'en Île-de-France ils sont 27% dans l'ensemble des secteurs.

La librairie est le secteur du livre qui emploie le plus d'individus âgés de moins de 30 ans (28%), ce pourcentage est même supérieur au taux de 23% de l'ensemble des secteurs franciliens.

Polarisation des établissements de l'édition en Île-de-France

65% du chiffre d'affaires de l'édition est réalisé en Île-de-France et 86% de la masse salariale de l'édition française est versée dans la région.

7 maisons d'édition sur 10 ne comptent pas de salarié dans leur effectif mais les entreprises de plus de 50 salariés concentrent 63% de l'emploi de l'édition francilienne.

Comparée au reste de la France, l'Île-de-France concentre 80% des emplois du secteur de l'édition.

Les emplois dans l'édition sont majoritairement occupés par des femmes (63%), des emplois diplômés (67% de Bac+2 et plus). La part des indépendants dans l'édition, 18%, représente plus de la moitié des indépendants du secteur du livre francilien.

L'imprimerie et la reliure implantées en grande couronne

30% pour la reliure et 22% pour l'imprimerie sont les parts franciliennes que comptent ces deux secteurs sur le total national d'établissements.

Dans l'imprimerie, un grand nombre de petites structures sont localisées à Paris et la majorité des grands établissements sont en grande couronne, au sud de la Seine-et-Marne, le long de la Seine et à l'est, le long de la Marne.

Les activités de reliure les plus importantes sont également implantées en dehors de Paris. Dans l'imprimerie, seuls 7% des établissements comptent plus de 20 salariés, mais ils regroupent 61% de l'emploi. Dans la reliure, 9% des établissements ont plus de 20 salariés, mais ils concentrent 75% des emplois.

La part des ouvriers est importante dans ces 2 secteurs (46% dans l'imprimerie et 69% dans la reliure) comparée à l'ensemble de l'économie francilienne (14%). Ce sont majoritairement des hommes, moins diplômés et plus âgés qu'en moyenne, tous secteurs confondus.

Définitions

Emploi
Activité occupée par un actif salarié ou non salarié.

Indépendant
Individu indépendant ou à son compte, chef d'entreprise salarié, PDG ou gérant minoritaire de SARL. (définition retenue dans le Recensement de la population).

Source
L'Île-de-France, territoire stratégique pour le livre,
2013, le MOTIF - IAU - INSEE

LES MÉDIATHÈQUES

Aujourd'hui, les enjeux auxquels sont confrontées les bibliothèques sont nombreux. La réforme territoriale donne naturellement naissance à un grand nombre de questionnements et laisse entrevoir une kyrielle de perspectives. Force est de constater que les bibliothèques connaissent depuis des années déjà de profonds bouleversements. Par cette réforme territoriale, la mutualisation des moyens est inexorablement accentuée avec pour objectif d'améliorer les services aux usagers.

Les horaires d'ouverture vont être impactés par cette réforme. Outre la corrélation entre ces horaires et les profils d'usagers, l'adaptation des horaires contribue à attirer de nouveaux publics.

1100 bibliothèques territoriales, bibliothèques pour tous et bibliothèques universitaires

Demographie

Entre 2000 et 2010, une centaine de médiathèques territoriales ont été construites sur le territoire francilien. Ceci équivaut à une augmentation de plus de 100 000 m² de la surface de lecture publique offerte aux usagers.

Cet investissement est notamment permis par la dotation générale de décentralisation de l'État (DGD), qui depuis 1986, complète l'apport des autres échelons territoriaux (Ville, Intercommunalité-EPCI, Département et Région).

La réforme territoriale à l'œuvre invite les équipements culturels au regroupement. Les périmètres intercommunaux ne sont pas encore définitifs. En attendant qu'ils le soient (au 01/01/2016) et au-delà de la prise de compétence politique puis administrative, les réseaux de médiathèques se constituent progressivement, de la mise en place d'un système informatique unique de gestion pour la mise à disposition d'un catalogue commun, à la coordination par un personnel dédié vers une amélioration de la gestion des ressources humaines pour un meilleur service aux usagers.

Même si chacun a des modalités de mise en œuvre spécifiques à son territoire, 4 types de réseaux ont été identifiés par le MOTif et l'Association des bibliothécaires d'Île-de-France : transfert total (équipements et personnel) à l'établissement public de coopération intercommunale et services à l'usager mutualisés ; gestion du réseau transférée à l'EPCI sans carte et catalogue commun aux équipements ; transfert partiel du fait de la non participation d'une partie des communes ; regroupement sans transfert mais avec mise en place d'un catalogue commun et d'une carte commune (les bibliothèques sont gérées à l'échelon municipal).

25 réseaux ont été dénombrés en 2012 : 19 regroupements avec transfert des équipements et des personnels et 6 réseaux avec carte et catalogue communs sans transfert à l'EPCI.

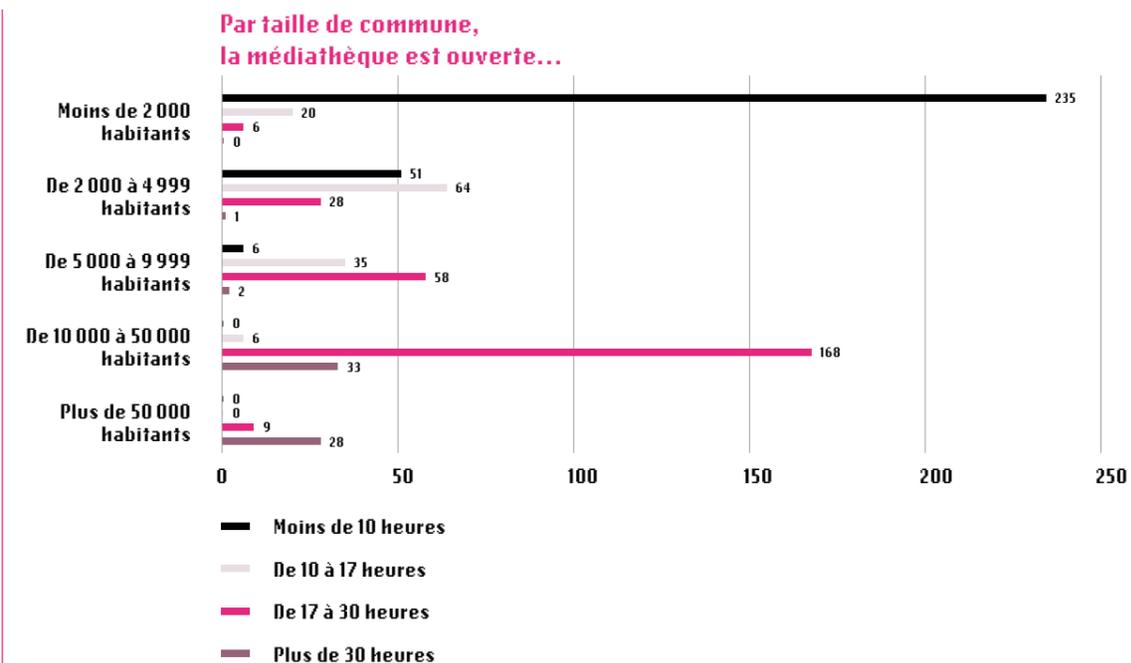
15 de ces réseaux intercommunaux, pour lesquels la compétence lecture publique a été transférée ou non, proposent un service de navette entre les équipements afin que les ressources soient mobiles et disponibles en tout point du territoire de ce réseau.

Répartition géographique des 990 bibliothèques territoriales recensées en 2014

	Nombre de bibliothèques	%	Nombre d'habitants	%
Seine-et-Marne	232	23	1 338 427	11
Yvelines	193	19	1 413 635	12
Essonne	159	16	1 225 191	10
Val d'Oise	125	13	1 180 365	10
Seine-Saint-Denis	77	8	1 529 928	13
Val-de-Marne	75	8	1 333 702	11
Hauts-de-Seine	72	7	1 581 628	14
Paris	57	6	2 249 975	19

Annexe(s) et centrale des réseaux municipaux et intercommunaux comptent chacune pour un lieu

Insee, recensement de la population 2011



Les jours et horaires d'ouverture

L'état des lieux réalisé par le MOTif en 2011, portant sur 956 bibliothèques d'Île-de-France, montrait que 29 d'entre elles étaient ouvertes le dimanche, 2 tous les jours de la semaine, 89% le samedi et 15% le lundi. L'actualisation de cet état des lieux est à paraître courant 2015.

Les bibliothèques savent répondre à l'évolution des pratiques culturelles et aux changements intervenus dans la nature de leurs publics. Ces équipements culturels sont aujourd'hui de plus en plus impliqués dans la vie de la cité et doivent constamment s'adapter pour satisfaire leurs publics et en attirer de nouveaux.

L'enquête réalisée auprès d'usagers d'un panel de 5 médiathèques franciliennes montre que 89% des répondants mettent moins de 20 mn pour se rendre à la médiathèque. La décision de venir à la bibliothèque n'entraîne pas d'organisation particulière. C'est une habitude ou la décision a été prise le jour même : 85% des répondants sont ainsi venus sans réfléchir longtemps à l'avance. Et si les visites s'intègrent aux rythmes de vie, des horaires élargis favorisent cette intégration.

Le service rendu est polymorphe et il touche des catégories de public très variées, la fréquentation est différente selon les profils types d'usagers. En effet, selon les jours et moments de la journée, leurs habitudes et leurs attentes ne sont pas les mêmes.

Les choix effectués par les médiathèques pour évoluer doivent tenir compte des orientations

politiques générales et des contextes locaux dans le respect des moyens à mettre en œuvre.

La question des horaires est une partie d'un ensemble plus vaste qui concerne l'offre en général. Il ne peut y avoir de réflexion complète sur la qualité de l'offre d'une bibliothèque sans prendre en compte les types de publics auxquels on entend s'adresser.

Quelques chiffres sur l'offre numérique en bibliothèque

En France, 23% des bibliothèques municipales des villes de plus de 10 000 habitants proposent des ressources électroniques à leurs usagers.

Parmi celles-ci, 48% proposent des livres numériques (données 2013-2014 : *Enquête 2013-2014 sur les ressources numériques en bibliothèque publique*, ministère de la Culture et de la Communication).

Sources
État des lieux du MOTif sur les horaires d'ouverture des bibliothèques franciliennes, 2011, le MOTif.
Happy Hours, 2011, le MOTif.

LES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

À l'instar de leurs programmations diversifiées, les manifestations littéraires constituent un ensemble très hétérogène, autant par la diversité de leur format (salon, fête ou festival), de leur taille, durée ou budget, que par leur choix ou possibilité de rémunérer les auteurs qu'elles accueillent.

Cependant, toutes les manifestations littéraires ont en commun la volonté de s'inscrire sur les territoires. Cette inscription, soutenue par les subventions des collectivités territoriales, se révèle à travers les collaborations qu'elles développent avec d'autres acteurs professionnels du livre, notamment les bibliothèques et les librairies (lorsqu'elles ne sont pas elles-mêmes organisatrices de l'événement).

132 manifestations littéraires rythment la saison culturelle francilienne et 50 lieux permanents proposent une programmation littéraire tout au long de l'année.

620 000
visiteurs déclarés pour 2013-2014

À grands traits

70% des événements recensés se déroulent dans le périmètre de la future métropole du Grand Paris.

1/4 des manifestations littéraires sont généralistes, la moitié d'entre elles a lieu à Paris, ce qui n'est pas le cas des manifestations spécialisées BD (qui représentent 1/5 des manifestations franciliennes) ou jeunesse principalement implantées à l'extérieur de Paris.

La grande majorité (84%) des événements propose des rendez-vous annuels, ils ont été créés il y a plus de 10 ans (pour 46% d'entre eux), en particulier dans les années 2000.

88% des événements franciliens organisent la vente de livres. Dans ce cas, ils font généralement appel à des librairies.

Les éditeurs sont cités comme partenaires professionnels pour 25% des événements, ils participent à la logistique voire à la programmation.

Bénévoles nombreux et budgets modérés

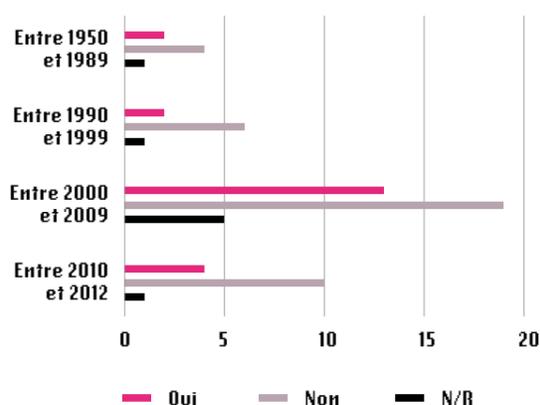
78% des manifestations sont gratuites. Plus de la moitié d'entre elles sont portées par une association.

Concernant la composition des équipes, la médiane du nombre de salariés s'élève à 4 personnes. Le recours au bénévolat est très fréquent, la médiane se situant à 15 personnes.

Si le budget moyen d'une manifestation littéraire francilienne est de 300 000 €, le budget médian d'un événement s'élève lui à 26 000 € en 2013-2014, cet écart s'expliquant bien entendu par la présence en Île-de-France de grands événements nationaux dont les budgets sont nettement plus élevés.

Le budget des manifestations repose sur un équilibre entre plusieurs sources de revenus et les structures publiques telles que les Villes ou Intercommunalités, les Départements, la Région et l'État jouent un rôle primordial dans leur constitution. Ces subventions publiques allouées sont complétées par des partenariats privés et par les aides mises en place par la Sofia notamment.

Répartition des manifestations rémunérant ou non leurs auteurs selon l'ancienneté de l'événement



Une concordance apparaît entre l'accroissement des rémunérations et la décennie 2000-2009 florissante en naissances d'événements littéraires.

Un peu plus de la moitié des manifestations bénéficiant de budgets très importants (supérieurs à 100 000 €), ou importants (entre 50 000 et 100 000 €), rémunèrent leurs auteurs.

En revanche, le nombre de manifestations qui rémunèrent leurs auteurs chute brutalement lorsqu'on passe à celles qui reposent sur un budget moyen. Même si les données ne reposent que sur une partie des événements franciliens, on peut observer une tendance globale selon laquelle plus le budget est important, plus les manifestations tendent à rémunérer « leurs » auteurs.

Source
Livres en scènes, 2014, le MOTif.

LES AUTEURS

2 400
auteurs franciliens affiliés à l'Agessa

Le manque de données chiffrées sur les auteurs de l'écrit est flagrant. En 2015, l'État a lancé une étude nationale sur la situation sociale et économique des auteurs. En complément de cette étude nationale, le MOTif mène une étude qualitative sur la professionnalisation des auteurs franciliens et leurs activités dites annexes ou accessoires avec le Centre Européen de Sociologie et Science Politique-CNRS. Cette analyse sera publiée en 2016.

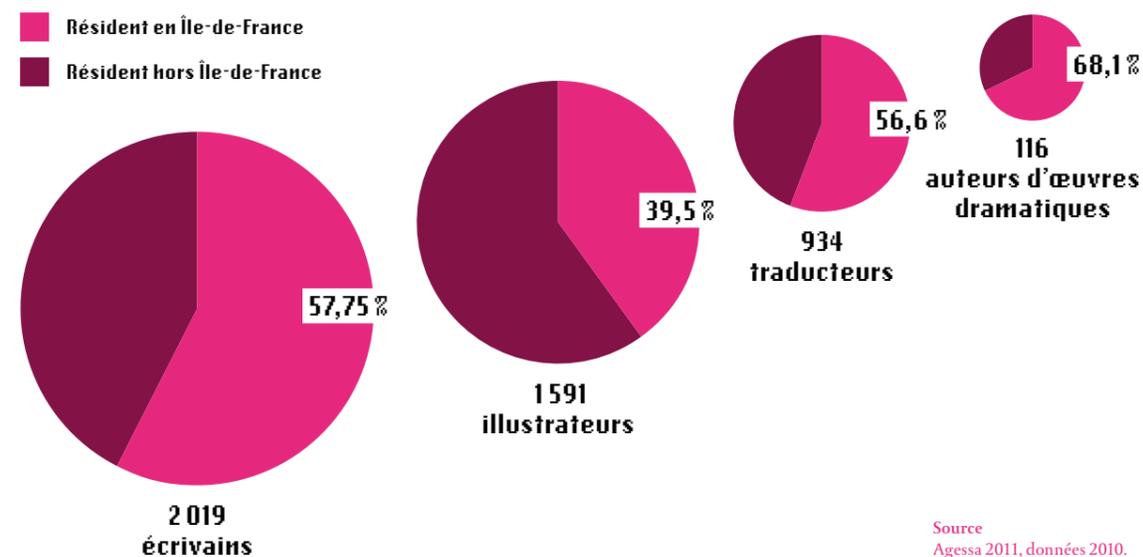
Plus qu'un métier, il s'agit d'une vocation partagée par des personnes aux situations très diverses. En France, 228 000 personnes distinctes ont perçu, en 2008, des droits d'auteur et sont ainsi assujettis aux précomptes de l'Agessa (Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs). Ils étaient 84 503 franciliens en 2008.

Environ 88% des artistes auteurs (toutes disciplines confondues) percevaient moins de 7 749 € de revenus annuels en droits d'auteur, 9% avaient déclaré une somme comprise entre 7 749 et 33 276 €, 3% une somme supérieure à 33 276 €.

Les artistes auteurs affiliés perçoivent des revenus annuels en droits d'auteur supérieurs à 7 749 € (en 2008), au total ils sont en France : 2 019 écrivains, 1 591 illustrateurs, 934 traducteurs et 116 auteurs d'œuvres dramatiques.

Les écrivains, pour 58% d'entre eux, et les traducteurs (57%) habitent encore majoritairement

Lieu de résidence des auteurs affiliés



Source
Agessa 2011, données 2010.

sur le territoire francilien mais ces dernières années, la part des auteurs vivant en Île-de-France s'amenuise. En revanche, moins de la moitié des illustrateurs (40%) déclarent y résider.

Le droit d'auteur

En 2010, le MOTif a conduit une étude comparative sur les droits d'auteurs en usage en Europe (Grande-Bretagne, Espagne, Allemagne, France) pour l'édition de littérature générale.

Avec une durée maximale limitée à 15 ans pour la cession de droits, l'Espagne se singularise, alors qu'ailleurs elle correspond généralement à la durée de la propriété intellectuelle (70 ans).

En Grande-Bretagne, plus que l'opposition entre copyright et droit d'auteur, c'est le refus du législateur britannique d'intervenir dans les relations contractuelles entre auteur et éditeur, qui éloigne fondamentalement le modèle continental du modèle britannique.

2014-2015 est une année riche en événements sur la législation ayant trait au droit d'auteur. Des travaux engagés par la Commission Européenne sont destinés à une révision aspects du droit d'auteur et des droits voisins.

En décembre 2014, l'accord négocié entre le Conseil permanent des écrivains et le Syndicat national de l'édition sur l'adaptation des dispositions du contrat d'édition à l'ère numérique a conduit en France à une réforme en profondeur des articles du Code de la propriété intellectuelle (CPI) relatifs au contrat d'édition.

Sources
Écrivains, photographes, compositeurs...
Les artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008, 2011, Deps.
Le droit d'auteur en usage en Europe, 2010, le MOTif.

LES LECTEURS

Le Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps) du ministère de la Culture mène depuis 1973 une enquête sur les pratiques culturelles des français. La dernière enquête de 2008 montre que la part du nombre de forts lecteurs (plus de 20 livres lus au cours des 12 derniers mois) et moyens lecteurs (plus de 10 livres) n'a cessé de diminuer depuis 1973 à l'échelle nationale.

Cette enquête offre un focus sur les lecteurs de l'agglomération parisienne. Elle permet d'observer que cette diminution du nombre de forts et moyens lecteurs ne suit pas la même régularité qu'à l'échelle nationale, la chute est plus brutale pour les forts lecteurs de la banlieue parisienne.

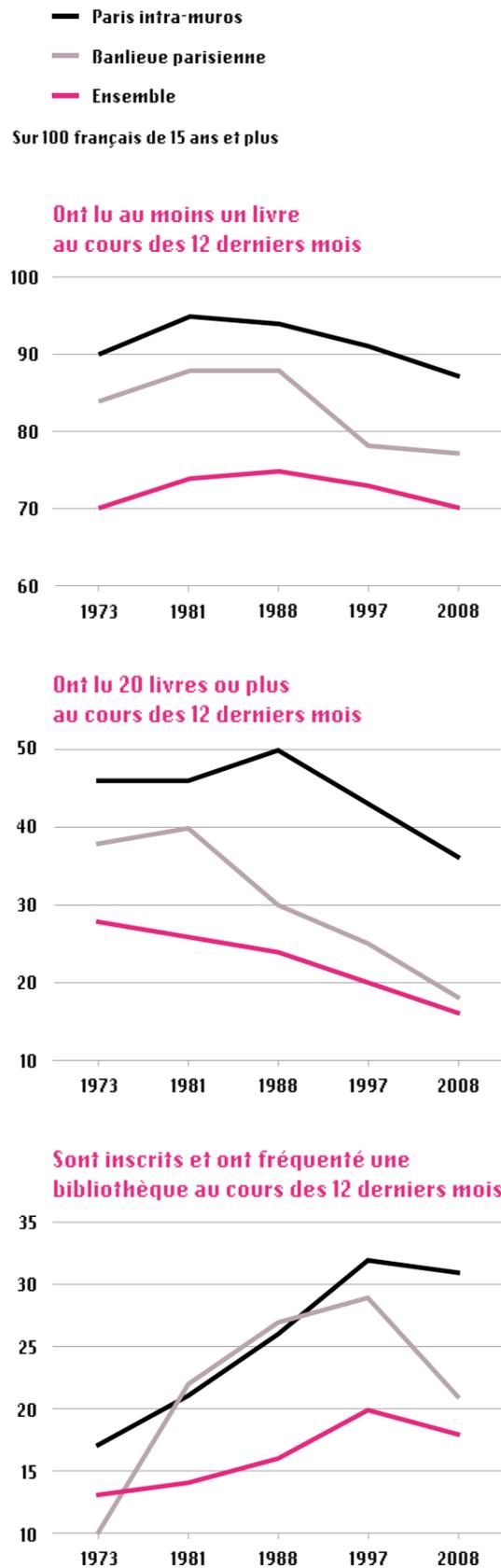
Les pratiques de lecture issues de cette analyse sont ainsi marquées par une augmentation de la proportion de très faibles lecteurs (1 à 4 livres lus dans l'année) et de non-lecteurs. Depuis le lancement de cette enquête, on observe que chaque génération arrive à l'âge adulte avec un rapport au livre plus distendu que la génération précédente : ainsi les forts lecteurs, âgés de 15 à 34 ans et surtout 35 à 44 ans, sont moins nombreux en 2008 qu'en 1997.

Concernant les pratiques de lecture de livres numériques, les personnes interrogées en 2012 par le médialab pour l'étude du MOTif présentent majoritairement un profil de « grand lecteur » (en moyenne 6 livres par mois) et la moitié des livres qu'ils lisent sont au format numérique. Plus de la moitié de l'échantillon est composée d'« adopteurs précoces » (lecture de livres numériques depuis plus d'un an). Leur conversion au numérique est justifiée par des avantages techniques : quantité de livres embarqués, accès permanent. Cependant, ils n'ont pas modifié leurs pratiques de lecture : lecture de différents livres en parallèle, genres de livres lus.

Les livres gratuits issus de l'offre légale ou illégale représentent une part importante des livres possédés (entre 70% et 90% pour 36% des répondants), dans une logique de constitution d'un stock de livres plus important que la pratique de lecture effective.

Sources
Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, 2009, DEPS ministère de la Culture et de la Communication.
Pratiques de lecture et d'achat de livres numériques, 2013, le MOTif - Sciences Po médialab.

Les pratiques de lecture 1973 - 2008



Source
www.pratiquesculturelles.gouv.fr

Avertissement

Ce document présente une sélection des données issues des études produites par le MOTif entre 2009 et 2014. Elles couvrent donc une amplitude temporelle de 5 ans.

Des évolutions ont pu se produire au cours de ces 5 années, nous présumons toutefois que ces données restent pertinentes dans leurs principaux ordres de grandeur.

Néanmoins afin d'offrir une photographie actualisée, les cartes, réalisées en partenariat avec l'IAU, sont le fruit de la dernière mise à jour de la base de données du MOTif.

Les « librairies » retenues pour la cartographie 2014 sont les commerces dont la vente de livres neufs représente au moins 50% de leur activité (part du chiffre d'affaires et/ou de la surface). La sélection des points de vente cartographiés est donc plus stricte qu'en 2011. Les quelques librairies papeteries et/ou presse qui figurent sur la carte, ont une activité « livre » supérieure à 20%. Les grandes surfaces spécialisées culture (Fnac ou franchisé Fnac, Furet du Nord, Espace culturel Leclerc...) n'apparaissent pas sur la cartographie 2014.

Comme pour les précédentes représentations cartographiques effectuées en 2009 et 2011, n'ont pas été retenus les points de vente non ouverts au public (par exemple les librairies exclusivement en ligne), les librairies de livres anciens, d'occasion ou soldés exclusifs ainsi que les librairies d'établissements culturels exceptions faites des trois librairies bénéficiant du label LR (librairie du Centre Pompidou, du Théâtre du Rond-Point, du Mémorial de la Shoah).

La quasi-totalité des librairies cartographiées peuvent être considérées comme indépendantes d'un point de vue capitalistique ou pour certaines librairies d'éditeurs « bénéficiant d'une réelle autonomie de choix et de gestion, permettant un travail de qualité ». * Cette information n'a cependant pas été vérifiée de manière systématique (notamment pour les concessions d'enseigne ou les franchises).

* Communiqué de presse du Ministère de la Culture du 26/08/2011, définissant le label LR.

LIENS UTILES

ABF

Association des Bibliothécaires de France
www.abf.asso.fr

ADAGP

Société des Auteurs dans les Arts graphiques et plastiques
www.adagp.fr

ADELc

Association pour le développement de la librairie de création
www.adelc.fr

Adélie

Association des Librairies indépendantes de l'Essonne
Sites des librairies : Le Pain de 4 livres, Liragif, La Fontaine aux Livres, Interlignes, Mille Feuilles, Plume & Gribouille, Colibris, Espace Temps Egly

AGESSA

Association pour la gestion du régime de Sécurité Sociale des auteurs
www.agemssa.org

ALIRE

Association des Librairies informatisées et utilisatrices de Réseaux électroniques
www.alire.asso.fr

ASFORED

Centre de formation et d'expertise pour les métiers de l'édition, de la presse et de la communication
www.asfored.org

ATLF

Association des Traducteurs Littéraires de France
www.atlf.org

BIEF

Bureau International de l'Édition Française
www.bief.org

CLIL

Commission de Liaison Interprofessionnelle du Livre
www.clil.org

CNL

Centre national du livre
www.centrenationaldulivre.fr

CPE

Conseil Permanent des Écrivains
www.conseilpermanentdesecrivains.org

DILICOM

Société proposant des services interprofessionnels destinés à faciliter le développement des Échanges de Données Informatisés (EDI)
www.dilicom.net

DRAC Île-de-France

Direction régionale des affaires culturelles
www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Ile-de-France

ENSSIB

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
www.enssib.fr

Ent'Revues

Espace d'information et de promotion, d'action et de recherche sur les revues contemporaines
www.entrevues.org

FILL

Fédération interrégionale du livre et de la lecture
www.fill.fr

Fontaine 0 Livres

Le trait d'union des professionnels du livre
www.fontaine0livres.com

INFL

Institut national de Formation de la Librairie
www.infl.fr

Libraires en Seine

Association de libraires de l'Ouest parisien
www.facebook.com/Librairesenseine

Librairies 93

Association de librairies de la Seine-Saint-Denis
www.librairies93.com

Librest

Libraires de l'Est Parisien
www.librest.com

MEL

Maison des écrivains et de la littérature
www.m-e-l.fr

Ministère de la Culture et de la Communication SLL

Service du Livre et de la Lecture
www.culture.gouv.fr

Paris Librairies

Association qui regroupe plus de 90 librairies parisiennes
www.parislibrairies.fr

Région Île-de-France

www.iledefrance.fr

SACD

Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques
www.sacd.fr

SACEM

Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique
www.sacem.fr

SCAM

Société civile des auteurs multimédia
www.scam.fr

SCELF

Société Civile des Éditeurs de Langue Française
www.scelf.fr

SGDL

Société des Gens de Lettres
www.sgdl.org

SLF

Syndicat de la Librairie Française
www.syndicat-librairie.fr

SNAC

Syndicat National des Auteurs et Compositeurs
www.snac.fr

SNE

Syndicat national de l'édition
www.sne.fr

SOFIA

Société Française des Intérêts des Auteurs et de l'Écrit
www.la-sofia.org

UNIC

Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication
www.com-unic.fr

LE MOTIF

Le MOTif, observatoire du livre et de l'écrit en Île-de-France, est un organisme associé de la Région Île-de-France mis en place pour renforcer le lien entre les professions du livre et proposer des politiques publiques pertinentes, adaptées aux évolutions en cours.

En complément des aides gérées par le service Livre de la Région, le MOTif est un espace de débats ouverts aux professionnels et un outil d'étude de l'économie et des mutations du secteur.

Il offre :

»»» Des ressources

Outil de veille sur la situation du livre en Île-de-France, le MOTif fournit études et analyses utiles au développement de la connaissance du secteur, en direction des professionnels et des partenaires publics.

- » Des études réalisées avec le concours de laboratoires de recherche et de partenaires professionnels
- » Des guides pratiques et brochures d'information
- » Une base de données et une cartographie des acteurs du livre en Île-de-France

»»» Des services

Le MOTif développe une activité d'appui, de services et de conseil en faveur des acteurs de la chaîne du livre, dans leurs démarches de projet et favorise la mise en réseaux des professionnels du secteur.

- » Des ateliers, des rencontres, des journées thématiques et des débats
- » Des collaborations sur les territoires
- » Des accompagnements sur des salons et festivals en régions
- » Des services ouverts aux professionnels du livre : assistance juridique gratuite en matière de droit de la propriété littéraire et artistique et en droit des affaires, alerte sur les marchés publics...
- » Un accompagnement du plan de conservation partagée des collections pour la jeunesse
- » Un lieu mis à la disposition des professionnels

»»» Une ouverture à l'international

Le MOTif développe des échanges interrégionaux et internationaux en cohérence avec la politique européenne et internationale de la Région.

- » Accompagnements de structures émergentes ou de jeunes créateurs dans des manifestations de référence
- » Accueil d'éditeurs étrangers en France

»»» lemotif.fr

»»» Une équipe au service

des professionnels :

Philippe-Louis Coudray (directeur)
Aurélia Bollé
Laurent Boudereaux
William Elman
Élodie Ficot
Jean-Louis Fournier
Alice Meiringer
Marie-Christine Roux
Catherine Sas

Les cartes ont été réalisées en partenariat avec l'IAU par Séverine Albe-Tersiguel, chargée d'études équipements.